

<b>COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mai à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vingt mai deux mil vingt-cinq, se sont réunis sous la Présidence de Michel

**1- Bibliothèque municipale - Département d'Ille-et-Vilaine – Convention de partenariat pour le développement de la lecture publique.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE la signature de la nouvelle convention de partenariat pour le développement de la lecture publique avec le Départementale d'Ille-et-Vilaine.

**2- Domaine Public Maritime - Association Centre de découverte de la Baie du Mont Saint Michel – Convention de gestion des bacs à marée.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE la conclusion d'une convention avec l'association du centre de découverte de la Baie du Mont Saint-Michel pour la gestion des bacs à marée implantés sur le littoral communal.

**3- Zones d'accélération des énergies renouvelables - Avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique pour le territoire communal.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- VALIDE la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune pour arrêter la cartographie et confirmée dans le dernier avis du Comité Régional de l'Energie,

- COMPLETE la liste des bâtis pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques en toiture par les locatifs d'Emeraude Habitation,

- VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département d'Ille-et-Vilaine en vue de son arrêté définitif.

**4- Dénomination de la salle intergénérationnelle et culturelle sise « 34 bis, Rue des Alleux ».**

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- NOMME la salle intergénérationnelle et culturelle située au « 34 Bis, Rue des Alleux » « L'Hermine ».